INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE SEMUR-EN-AUXOIS

- INSCRIPTIONS -

- ⇨ Votre enfant entre en petite section de maternelle, ou en toute petite section,
- ⇨ Votre enfant entre au CP,
- ⇨ Votre enfant est nouvel arrivant sur la commune ou une des communes environnantes,

Venez retirer son dossier d'inscription à la mairie de Semur-en-Auxois :

Accueil Mairie :Tel – 03.80.97.01.11 / Service des Affaires Scolaires : 03.80.97.42.63
affaires-scolaires@ville-semur-en-auxois.fr

Du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Ou sur le site internet de la Mairie https://www.ville-semur-en-auxois.fr

N'attendez pas le dernier moment. L'inscription des enfant permet de transmettre à la Direction d'Académie des effectifs consolidés et ainsi de mieux garantir le maintien de l'ensemble des classes.

N'oubliez pas de vous munir pour l'inscription, **du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant (vaccinations), d'un justificatif de domicile et en cas de séparation, de la notification du jugement liée à l'autorité parentale.**